

10 juil 2006 -13:43

Conférence ONU sur les petites armes et les armes légères

REACTION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES KAREL DE GUCHT SUITE A LA CONCLUSION DE LA CONFERENCE ONU SUR LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DES PETITES ARMES ET DES ARMES LEGERES

REACTION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES KAREL DE GUCHT SUITE A LA CONCLUSION DE LA CONFERENCE ONU SUR LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DES PETITES ARMES ET DES ARMES LEGERES

REACTION DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES KAREL DE GUCHT SUITE A LA CONCLUSION DE LA CONFERENCE ONU SUR LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DES PETITES ARMES ET DES ARMES LEGERES
BRUXELLES, le 9 juillet 2006 - "Je regrette vivement qu'après deux semaines de débats la Conférence des Nations-Unies sur les petites armes n'ait pu aboutir à un résultat substantiel. Ceci est une occasion ratée dans un dossier qui touche directement à la sécurité personnelle des citoyens dans les zones de conflit", a déclaré le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht. Le Ministre s'était rendu lui-même à New York fin juin pour souligner la nécessité d'avancer dans la lutte contre le commerce illicite de petites armes. Cette question demeure très sensible pour certains Etats. La Belgique est en faveur d'un traité international contenant des critères bien définis pour les transferts d'armes et des règles contraignantes pour le courtage ainsi que pour le marquage et le traçage des petites armes. "Certaines des propositions constructives qui ont été introduites seront reprises lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies cet automne. Nous ne baisserons pas les bras. Nous continuerons de nous engager pour un progrès graduel et tangible au sein des Nations-Unies, de l'Union européenne et de l'OSCE. ", a précisé De Gucht. La Belgique préside l'OSCE jusqu'à la fin de cette année et en profite pour promouvoir aussi dans cette enceinte une coopération renforcée contre le commerce illicite des armes.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be